



Refus de remboursement après achat sur internet

Par mehdidouka, le 19/06/2009 à 17:45

Bonjour,
j'ai acheté un article vestimentaire sur internet. ne voyant pas le colis arriver après le délais indiqué de livraison j'ai contacté le vendeur par téléphone (pas de réponse à mes mails) qui m'a informé qu'il s'agissait d'une rupture de stock et qu'il allait me rembourser. l'histoire remonte au mois de mars et je n'ai toujours rien reçu malgré des appels pratiquement quotidiens et des promesses jamais tenues. que dois je faire? merci.